

Transfert des chemins de remembrement à la commune

À la suite de ce que le comité de remembrement a demandé
la dissolution de ce syndicat et propose que la commune
de Ludes prenne en charge les chemins de remembrement
Le bilan de clôture s'établit ainsi:

Actif	Recettes Excédent 1953 : 5632	- Passif :	Travaux : 18400
	Location herbes 1956 : <u>7050</u>		Traités reçus <u>266</u>
			18666
			12682

Excédent de dépenses : 5984

Le conseil municipal accepte de reprendre le passif à inscrire au BA
et de prendre en charge les chemins de remembrement.